



DISTRICT DE SEINE & MARNE DE FOOTBALL

Bureau du Comité Directeur

Relevé de décisions

Réunion du 10/02/2026 - 18h00 en Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT

Présents : Jean-François DIDIER – Monique MACHO - Jean-Paul PEYRIN - Jean-Marie RENAUD -
Ludovic VANTYGHEM – Gérard VIVES.

Excusé : Cédric GUILLOSO.

Assiste : Nicolas MAKSYMIUK.

1. Retour sur la soirée de remise des Labels et des dotations aux clubs

Philippe COLLOT revient sur cette soirée et remercie les clubs présents ou excusés ainsi que le CABP pour sa fidélité, la qualité de l'accueil et de l'organisation. Puis, il présente l'analyse de la soirée aux membres du Bureau :

- 159 clubs ont été invités
- 83 clubs ont répondu à l'invitation
- 16 clubs se sont excusés
- 7 clubs ont confirmé leur participation et n'ont pas été présents, sans avis préalable ou a posteriori

Les clubs absents excusés sont invités à contacter le District pour fixer une date de retrait des dotations.

2. Plan d'Engagement FFF

Philippe COLLOT précise que les demandes d'accompagnement prévues dans la Plan d'Engagement doivent suivre le circuit suivant :

- Dispositif à activer via PortailClub
- Le club remonte la fiche projet au district

- Le District émet un avis et fait suivre à la Ligue
- La ligue examine les demandes et procède aux arbitrages nécessaires.

Olivier BIRON est le Référent Régional de l'Engagement.

3. Affaires Financières

Partenariat MOVE N SEE

Suite aux échanges effectués lors de la dernière réunion du Comité Directeur du 29/01, le Bureau examine la nouvelle proposition reçue de la société au bénéfice des clubs. Décision est prise de s'appuyer sur ce document pour sonder l'éventuel intérêt des clubs. Dès les retours connus, la signature d'un partenariat sera, ou pas, conclu.

Partenariat PO-SPORT

Suite à la décision du Comité Directeur de conclure un accord avec cette société visant à confier la recherche de nouveaux partenaires pour le district, Philippe COLLOT informe les membres du Bureau qu'il a souhaité faire apporter deux modifications à la convention présentée. Celles-ci ont été acceptées par PO-SPORT et le document va donc pouvoir être signé.

Devis ELINDO (Sonorisation)

Philippe COLLOT apporte des précisions sur les caractéristiques techniques du matériel proposé et confirme qu'il s'agit d'un matériel professionnel, contrairement à ce qu'il est possible de trouver sur le marché « grand public ». Après échange entre les participants, le Bureau valide définitivement le devis présenté lors de la dernière réunion du Comité Directeur.

Appels à Projets District / LPIFF 2025/2026

Le Bureau prend connaissance du message LPIFF du 05/02/2026. Rappel que ce dispositif correspond à une redistribution aux Districts d'une partie du résultat financier excédentaire de la Ligue et que **les actions demandées concernent =**

- * le développement du Football d'Animation ;
- * solidarité Clubs ;
- * la mise en œuvre d'un Label Club Citoyen ;
- * le recrutement et la fidélisation des officiels.

A noter également que le District doit présenter une ou plusieurs actions à l'aide des fiches spécifiques sur au moins 3 axes et que les actions à mener doivent se situer sur la période du **01.01.2026 au 30.06.2026**.

Dans la continuité des échanges menés lors de la dernière réunion du Comité Directeur, le Bureau décide d'établir des demandes pour les actions suivantes :

Solidarité Clubs = Opération "Ballons de match " + clubs participant activement aux opération "District" en insistant sur la redistribution des dotations non retirées.

Recrutement et fidélisation des officiels = Opération "Délégué Ambassadeur" (en rappelant tout le processus de détection - formation - accompagnement des nouveaux délégués) et "Arbitre Ambassadeur" (en rappelant le dispositif de parrainage de la CDA). Dans les 2 cas, les documents élaborés par les commissions seront joints

Développement du Football d'Animation = mise en place de l'action « Jeux du District 77 ».

Un point est fait en séance sur la participation à cette opération fédérale. A ce jour 813 clubs ont commandé 1244 tablettes (12 tablettes par 7 clubs Seine et Marnais à date).

4. Affaires Administratives

[Formations](#)

Le Bureau prend connaissance des rappels transmis par l'IR2F concernant les points, ci-après, et demande au Directeur Administratif de veiller à leur bon respect.

1. Transmission des feuilles d'émargement à l'IR2F
2. Saisie des absences via le logiciel Ypareo
3. Journées complémentaires

Philippe COLLOT précise qu'il n'y a pas eu de dysfonctionnement remonté au District, qu'il convient de le souligner et remercier les équipes concernées par la gestion de cette mission.

[Simplification des textes fédéraux](#)

Philippe COLLOT indique aux membres du Bureau qu'un groupe de travail planche actuellement sur la simplification des textes fédéraux. Le Bureau du Collège auquel il participe a été sollicité afin d'émettre un avis sur les 2 règlements, ci-après.

Article 92 (sur les périodes de mutation)

« Les joueurs peuvent changer de club durant deux périodes distinctes :

- en période normale, du 1er juin au 15 juillet,
- hors période, du 16 juillet au 31 janvier. Certains joueurs peuvent toutefois changer de club après le 31 janvier dans les conditions fixées aux présents règlements et dans les statuts particuliers.

La date prise en compte est celle de l'enregistrement de la licence. Chaque saison, les joueurs amateurs peuvent changer de club au maximum deux fois dans la même pratique. [...] »

Le groupe de travail estime qu'il faut conserver deux périodes de mutation (période normale / hors période). Néanmoins, **la question de modifier la date butoir du 15.07 mérite d'être posée (avancer ou reculer la date et si oui, où mettre le curseur ?).**

Article 66

Les joueurs et les joueuses sont répartis en catégories d'âge, dans les conditions suivantes, pour la saison 2025 / 2026 :

- U6 et U6 F : nés en 2020 ou 2021 dès l'âge de 5 ans ;
- U7 et U7 F : nés en 2019 ;
- U8 et U8 F : nés en 2018 ;
- U9 et U9 F : nés en 2017 ;
- U10 et U10 F : nés en 2016 ;
- U11 et U11 F : nés en 2015 ;
- U12 et U12 F : nés en 2014 ;
- U13 et U13 F : nés en 2013 ;
- U14 et U14 F : nés en 2012 ;
- U15 et U15 F : nés en 2011 ;
- U16 et U16 F : nés en 2010 ;

- U17 et U17 F : nés en 2009 ;
- U18 et U18 F : nés en 2008 ;
- U19 et U19 F : nés en 2007 ;
- - Senior et Senior F : nés entre 1991 et 2006, les joueurs et joueuses nés en 2006 étant de catégorie U20 ou U20 F ;
- Senior-Vétéran : nés avant 1991 (uniquement les joueurs).

Le groupe de travail souhaite avoir l'avis sur le fait de prévoir à l'avenir une nouvelle catégorie d'âge de joueur, à savoir la **catégorie U5 / U5 F**.

Les membres du Bureau échangent sur ces 2 situations. Un nouveau partage sera effectué lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Formation des Référents Sécurité des clubs

Le 1^{er} module se tiendra le 11/02/2026 et la 2^{ème} est en cours de planification pour la 2^{ème} quinzaine du mois de mars.

5. Affaires sportives

Organisation du tirage des Coupes Départementales du 12/02/2026

Rappel que l'objectif est de médiatiser cet événement et de le diffuser « en direct » sur les réseaux sociaux. Nicolas MAKSYMIUK présente l'organisation envisagée. Ludovic VANTYGHEM sera présent à cette opération pour participer au tirage au sort.

Expérimentation des caméras embarquées pour les arbitres

Jean-François DIDIER informe le Comité Directeur que le 1^{er} match concerné par le port d'une caméra embarquée par l'arbitre central est planifié au 14/02/2026. Puis, compte-tenu du déroulement globalement positif des rencontres déclarées « sensibles », il propose que la CDPME se donne comme orientation de doter les arbitres de ce dispositif lors des matchs déclarés « sensibles » qui ne font pas l'objet d'un avis à la Cellule de Veille. Bien entendu, la Commission se laissera également la possibilité d'examiner au cas par cas toute autre situation qui nécessiterait la mise en place du dispositif. Le Bureau approuve cette orientation.

6. Divers

Gestion Sociale

Ludovic VANTYGHEM informe le Bureau des points ci-après.

- Impact opérationnel à venir au sein de l'Équipe Technique suite aux problèmes de santé de 2 techniciens.
- Module de formation à l'Intelligence Artificielle à dispenser pour 3 salariés dans un 1^{er} temps.
- Validation du processus dans le cadre de la mise en place du télétravail à compter du 01/03/2026 (2 jours par mois / par salarié / planification soumise à validation du Directeur Administratif).
- Harmonisation des horaires de travail des salariés effective au 01/09/2026.

Par ailleurs, il précise que le dossier de renouvellement des contrats de téléphonie est actuellement en cours.

Questions diverses

Jean-François DIDIER : informe le Bureau d'un incident lors d'un match qui était soumis à un dispositif de prévention spécifique.

Philippe COLLOT : propose à la validation du Bureau la composition des staffs pour les prochains interdistricts, ce que ce dernier valide.

U14 : Abou KARAMOKO - Mathieu CZYPRUNA - Aswad CHAUVELLIER - Jean Paul PEYRIN (Chef de Délégation).

U16 : Abou KARAMOKO - Christian COSTE - Gaëtan LE THUAUT - Jean Paul PEYRIN (Chef de Délégation).

Fin de la réunion : **19h30.**

Président de Séance : **Philippe COLLOT.**

Secrétaire de Séance : **Jean-François DIDIER.**